

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2695 - VENDREDI 26 AOÛT 2016

CHU

## Le personnel réclame un audit sur la dette sociale

Réuni jeudi en assemblée générale, sous la supervision du secrétaire général de la Fédération nationale des agents de la santé et des Affaires sociales (Fenasas), le personnel du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville a sollicité l'ouverture d'un audit de la dette sociale.

« Nous demandons l'audit de la dette sociale afin d'établir les responsabilités des uns et des autres. Nous mettons en garde tous ceux qui, de loin ou de près, ont contribué à l'alourdissement de cette dette », souligne le communiqué final de l'assemblée générale. [Page 16](#)



Le personnel du CHU lors de l'assemblée générale

ARRONDISSEMENT 6-TALANGAÏ

## Jean Claude Ibovi déplore le mauvais emplacement du nouveau siège de la mairie



La nouvelle maison commune de Talangaï

Le député de la deuxième circonscription électorale de Talangaï, Jean Claude Ibovi a regretté, le 24 août, au cours d'une rencontre citoyenne avec ses mandants, la mauvaise position géographique du siège nouvellement construit de ce 6e arrondissement de Brazzaville. Situé dans l'ex-camp des blindés détruit par les explosions du 4 mars 2012, à la frontière de l'arrondissement

5-Ouenzé, ce nouveau bâtiment est, à l'avis du député, éloigné des administrés et, de surcroît érigé dans une enceinte étripée. « Nous nous battons pour qu'il soit déplacé et le bâtiment qui l'abrite pourrait servir à d'autres structures publiques », s'est résolu Jean Claude Ibovi, visiblement soutenu par la majorité des participants à la rencontre. [Page 2](#)

DISPARITION

## Célestin Nkouka «Célio» décédé à l'âge de 81 ans



Léonidas Carel Mottom Mamoni (à droite) accueilli au lieu de la veillée. L'artiste musicien légendaire, cofondateur des orchestres OK Jazz, Le Peuple et Les Bantous de la Capitale, a tiré sa révérence dans la nuit du 19 au 20 août à Brazzaville des suites d'une longue maladie. Aux fins d'apporter un soutien gouvernemental aux préparatifs de ses obsèques, le ministre de la Culture et des Arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni a rendu visite hier à la famille du disparu au lieu de la veillée mortuaire sis rue Béranger, dans le deuxième arrondissement, Bacongou. [Page 16](#)

ÉDUCATION

## Un accord pour l'approvisionnement des écoles en eau potable

L'Agence intergouvernementale panafricaine eau et assainissement pour l'Afrique (EAA Congo) et la Direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (Ddpsa) ont signé hier un accord de partenariat en vue de construire des ouvrages d'eau et

d'assainissement dans plusieurs établissements scolaires publics. L'accord vise l'amélioration de la santé des élèves par la réduction des maladies diarrhéiques liées au manque d'hygiène. [Page 3](#)

ÉDITORIAL

Progrès

Page 2

## ÉDITORIAL

# Progrès

Il naîtra, bien sûr, des avancées économiques que nous réaliserons dans les années à venir, mais il viendra aussi et surtout de notre capacité à agir ensemble. Plus que jamais, en effet, c'est en jouant « collectif » comme le font sur le terrain les équipes de foot, de handball, de rugby et autres sports que les nations modernes avancent sur la voie du développement. Nous en avons la preuve chaque jour ici et là sur les cinq continents que compte la planète.

Dans le même temps, par conséquent, où le Congo prend les dispositions nécessaires pour relancer sa croissance, diversifier son économie, créer des emplois en grand nombre, mettre en valeur ses ressources naturelles, il doit veiller à ce que les avancées de toute nature qui en découleront profitent à tous les citoyens et non à une petite frange de la société. Si le collectivisme, qui fut longtemps un idéal pour de nombreux pays, a montré ses limites et n'est plus de mise, il est chaque jour plus évident que le libéralisme engendre, lui, un individualisme, un égoïsme, un égoïsme qui pourraient à terme se révéler tout aussi nocifs pour la collectivité.

C'est pourquoi, aujourd'hui, le progrès social doit figurer en tête des priorités nationales. Le progrès social, c'est-à-dire la hausse du niveau de vie, l'amélioration de l'habitat, la lutte contre les inégalités, l'accès collectif à la santé et à l'éducation, l'apport des nouvelles technologies, la généralisation de l'information et de la communication, autant d'atouts dont chacun de nous, à la place qu'il occupe dans la société ou sur le territoire, a besoin pour vivre mieux, pour vivre bien. Et c'est pourquoi, dans le même temps où la puissance publique met en place les programmes nécessaires, elle doit se préoccuper d'aider à la structuration des réseaux sociaux qui garantiront que ces avancées profiteront à tous et non à quelques-uns.

Inventer un nouveau socialisme débarrassé des pesanteurs qui plombèrent celui du siècle précédent n'a rien d'utopique dans un monde comme le nôtre où les avancées techniques de toute nature ouvrent les portes jusque-là fermées au plus grand nombre. Il suffit simplement que ceux qui en ont le pouvoir, et pas seulement les responsables politiques, s'engagent résolument sur cette voie.

Les Dépêches de Brazzaville

## MAIRIE DE TALANGAI

## Jean Claude Ibovi sollicite le transfert du nouveau siège



Jean Claude Ibovi

**Au cours de la rencontre citoyenne organisée le 24 août avec les populations du quartier 65, le député de la deuxième circonscription électorale de Talangai, Jean Claude Ibovi, a déploré la position géographique du nouveau siège de la mairie du 6e arrondissement de Brazzaville qui se trouve, selon lui, à la frontière entre Talangai et Ouenzé.**

Le député a indiqué que ce nouveau siège, situé dans l'ex-camp blindé, devrait être au centre de l'arrondissement 6, notamment près du gymnase Nicole Oba, dans la ceinture maraichère. « Dans la majorité des villes, il est rare qu'un siège de l'arrondissement soit situé à l'extrême. Nous nous battons pour qu'il soit déplacé et le bâtiment qui l'abrite pourrait servir aux autres services publics », a-t-il déclaré. Sa proposition de délocalisation du siège de la mairie de Talangai a été positivement accueillie par les populations du

quartier 65. En outre, le député a mis à profit ces retrouvailles pour faire le point de la dernière session de l'Assemblée nationale, mettant l'accent notamment sur l'examen et l'adoption du budget rectifié de l'Etat de l'année en cours. Jean Claude Ibovi a édifié ses mandats sur les raisons ayant conduit à la révision de la loi de finances de l'Etat exercice 2016, entre autres l'effondrement des prix du baril du pétrole ; l'institution d'un exécutif bicéphale composé d'un président et d'un Premier ministre ; la création des organes constitutionnels consultatifs, etc.

Par ailleurs, l'élu des quartiers 64 et 65 a appelé ses mandants au recadrage comportemental, au regard, a-t-il dit, de l'austérité de la situation économique-financière mondiale et nationale. Dans son mot de circonstance, le chef du quartier 65, Jean-Pierre Ngassaki a présenté une série de doléances qui se résument pour l'essentiel à l'aug-

mentation des effectifs des policiers et des gendarmes en vue d'arrêter le phénomène des bandits armés appelés « bébés noirs » qui sévit dans le quartier 65. Il a également évoqué la lancinante question des sinistrés des explosions du 4 mars 2012 qui, pour la plupart, n'ont pas encore été relogés et indemnisés, en dépit des promesses faites par l'Etat.

Le député Jean Claude Ibovi a pris acte de toutes ces doléances et a promis les transmettre à qui de droit. Il a rappelé aux participants que la Constitution du 25 octobre 2015 donne le pouvoir à l'Assemblée nationale de sanctionner le gouvernement. De ce fait, a-t-il insisté, les députés ont un grand pouvoir désormais sur les ministres. « Nous pensons que nous exploiterons cette parcelle de pouvoir que nous donne la loi fondamentale afin d'arracher, auprès de l'exécutif, la résolution de vos doléances », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,  
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula  
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane  
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana  
(chef de service),  
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué  
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Édition du samedi : Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice  
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain  
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté  
de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

## Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Marcel Myande,  
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa  
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200  
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo

## Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des  
annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia  
Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,  
Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-  
signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de  
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck  
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole  
Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service),  
Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## INFRASTRUCTURES AGRICOLES

# Nécessité de financement pour aménager la piste de Dikamona dans le Kouilou

Le Programme d'appui au développement des filières agricoles (Padef) a réceptionné récemment, sept ponts construits à Makaba dans le district de Mvouti (Kouilou), grâce à l'appui du Fonds international de développement agricole (Fida).

Ces infrastructures de franchissement construites en béton armé une fois couplées à la piste de Dikamona actuellement en mauvais état, devront faciliter l'évacuation des produits agricoles de cette zone vers la ville de Pointe-Noire.

Lesdits travaux s'inscrivent dans le cadre de la poursuite des activités du Projet de développement rural (Proder sud) clôturé depuis 2014. Ce projet couvrant les départements du Kouilou, du Niari et de la Lékoumou, prévoyait la construction des ouvrages puis l'aménagement de la piste rurale de Dikamona, longue de 22 km, sans laquelle ces nouvelles infrastructures ne serviraient à rien.



Un des ponts réceptionnés par le Padef

« La clôture des activités du Proder n'a pas permis de mobiliser les ressources relatives aux travaux de la deuxième étape liée au traitement de la piste », indique le communiqué de presse du Padef daté du 22 août dernier.

« Le non-traitement laisse un goût d'inachevé à l'action entreprise par le Programme. Car, dans cette zone du Mayombe où la pluviosité est très abondante, il est difficile de prétendre sortir un convoi des produits agricoles sans s'enliser dans les bourbiers », souligne le même communiqué. La capitalisation des travaux engagés par le Padef nécessite la mobilisation d'autres ressources afin de traiter totalement la piste ou uniquement les zones critiques. Ainsi, l'objectif de désenclaver les bassins de production pour favoriser l'accès des producteurs aux marchés et stimuler la production sera atteint, conclut le communiqué.

Lopelle Mboussa Gassia

## ÉDUCATION

## Un accord pour l'approvisionnement des écoles en eau potable

L'Agence intergouvernementale panafricaine eau et assainissement pour l'Afrique (EAA Congo) et la Direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (Ddpsa) ont signé hier un accord de partenariat en vue de construire des ouvrages d'eau et d'assainissement dans plusieurs établissements scolaires publics..

L'accord vise l'amélioration de la santé des élèves afin de réduire les maladies diarrhéiques liées au manque d'hygiène.

Les documents y relatifs ont été paraphés du côté de EAA Congo par sa représentante résidente, Georgette Ingani, et du côté de la Ddpsa par Martin Lounianga. « Nous ferons donc ensemble un plaidoyer pour une intervention plus holistique dans le milieu scolaire : pas de construction de latrines sans disponibilité de l'eau ni de dispositifs d'hygiène », a précisé la représentante résidente de EAA Congo, Georgette Ingani.

Le plan retenu dans le cadre de cet accord prévoit en substance l'élaboration des plans et stratégies de gestion de l'eau et de l'assainissement y compris le suivi et l'évaluation des projets ; la capitalisation et la dissémination des solutions technologiques, innovatrices ainsi que de bonnes pratiques issues des actions de recherche et de développement des programmes d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les écoles du Congo ; et enfin, la promotion des cadres départementaux de concertation et de coordination de tous les acteurs impliqués directement ou indirectement dans le développement des services d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

A noter que l'Agence EAA est présente au Congo depuis 25 ans. Elle contribue à l'amélioration des conditions des populations congolaises en matière d'hygiène, d'assainissement et d'eau potable. Pour la mise en œuvre de ses activités, des partenariats sont conclus avec des acteurs intervenants sur ces thématiques.

Guillaume Ondzé

## L'institut Inspecteur Jean-Biyoudi compte contribuer à l'enseignement de qualité au Congo

C'est face à la presse que son nouveau promoteur directeur général, Axel De Lourdes, a annoncé le 23 août ce que sera le crédo de cet institut, à savoir contribuer à l'éducation de qualité, remédier aux mauvais résultats pendant les examens d'État et, surtout, aux échecs scolaires.

À l'orée de la rentrée scolaire 2016-2017, l'institut Inspecteur Jean-Biyoudi, premier établissement scolaire d'enseignement privé au Congo, a décidé de relancer ses activités en vue de relever le niveau de l'enseignement. La renaissance de cet institut, 13 ans après sa fermeture en 2003, part d'un constat fort et simple

dicté par les échecs scolaires de plus en plus nombreux et rendre hommage à son promoteur De Lourdes Bimbeni, décédé en 1998, soit 5 ans après l'ouverture de cet établissement en 1992.

L'actuel promoteur a expliqué que De Lourdes Bimbeni était un homme au grand cœur qui alliait amour et rigueur dans la gestion du premier et du plus grand établissement d'enseignement privé congolais. En effet, aux antipodes des autres établissements privés, l'institut Inspecteur Jean-Biyoudi mettra un accent particulier sur l'enseignement des lettres classiques, en y insérant le latin comme sources de la réflexion lo-

gique, de la syntaxe, de la rigueur méthodique et un enrichissement lexical. Ceci pour relever le défi du niveau de la maîtrise de la langue française qui, aujourd'hui, demeure un facteur majeur d'échec pour les apprenants congolais à tous les niveaux. Un retour aux connaissances livresques s'impose. « Grâce à l'uniformisation de la tenue scolaire, l'institut Inspecteur Jean-Biyoudi apportera sa pierre à l'édifice dans le cadre de la discipline stricte et rigoureuse au milieu scolaire, gage de toute réussite », a déclaré son promoteur.

Axel De Lourdes a annoncé à la presse que cet établissement a mis en place un arsenal qui consiste à promouvoir la jeunesse congolaise par l'éducation et l'instruction, le tout dans la rigueur, en encourageant et intéressant les meilleurs élèves à travers l'attribution de divers prix. Ainsi donc, pour cette année 2016-2017, il ouvre ses portes avec les cycles suivants : collège, lycée général et technique. Les autres cycles comme la garderie, le préscolaire et le primaire s'en suivront pour l'année prochaine 2017-2018.

Bruno Okokana



La façade de l'institut Inspecteur Jean-Biyoudi/Crédit photo Adiac

## NOTE DE SERVICE

*portant publication des résultats de la 4e session ordinaire de la commission d'agrément des établissements privés d'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante*

**Les résultats de la 4e session ordinaire de la commission d'agrément des établissements privés d'enseignement technique, professionnel, et de la formation qualifiante, tenue à Brazzaville le 09 août 2016, se présentent de la manière suivante :**

### I. AGREMENT DEFINITIF (61)

I.1 Les établissements privés d'enseignement technique, professionnel, et de la formation qualifiante, ci-dessous cités conservent l'agrément définitif.

#### •DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE (21)

1. Institut des Sciences et Techniques Professionnelles (ISTP site 2 BIKAROUA);
2. Lycée Saint Célestin (site de Makanbandilou);
3. Complexe Scolaire REMO;
4. Ecole Professionnelle Sœur François Régis;
5. Ecole Africaine de Développement (EAD);
6. Complexe Scolaire Victor Hugo;
7. Complexe Scolaire Joseph Bikoko;
8. Lycée Saint Etienne;
9. Complexe Scolaire Camara Laye (site de Mougali);
10. Complexe Scolaire La Poudrière;
11. Complexe Scolaire Thalès de Milet (site de Nkombo);
12. Ecole Privée Galilée;
13. Collège Roi Salomon;
14. Fondation Guillaume (site rue Ossio, Mikalou);
15. Complexe Scolaire Tavarêche (32 rue okoyo, Talangai);
16. Cité Don Bosco;
17. Institut des Métiers de l'Environnement et des Techniques Appliquées (IMETA);
18. Complexe Scolaire Cheikh Hamidou Kane (Rond point Ebina);
19. Complexe Scolaire Camara Laye (site de Ouenzé);
20. Complexe Scolaire Anne Marie Javouhey;
21. Institut de Gestion et de Technologie (IGT).

#### •DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE (11)

1. Groupe Scolaire CEPT-ISAAC (7/7 de Dany Tié-Tié);
2. Centre de Formation Professionnelle Madre Morano;
3. Institut Polytechnique Pierre Prié;
4. Complexe Scolaire Fernand Nathan;
5. Complexe Scolaire La Martinière;
6. Ecole Internationale The Stars;
7. Groupe Scolaire du Centre;
8. Centre de Formation SERVTEC;
9. SERICOM Congo;
10. CETE APAVE Congo;
11. Lycée Technique Madre Morano.

#### •DEPARTEMENT DU NIARI (01)

1. Centre de formation Professionnelle Sala Ngolo.

#### •DEPARTEMENT DE LA BOUENZA (01)

1. Institut de Formation Professionnelle et Technique en Informatique (IFPTI, Nkayi).

#### •DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA (03)

1. Centre de Développement ELIKYA de Ngangania (Impfondo);
2. Ecole Catholique des Métiers (ECODEM) Epéna;
3. Centre d'Apprentissage LIKOUALA TIMBER (Bétou).

I.2 Les établissements privés d'enseignement technique, professionnel, et de la formation qualifiante, ci-dessous cités obtiennent l'agrément définitif.

#### •DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE (13)

1. Complexe Scolaire la Dynamique;
2. Complexe Scolaire Mâ Florence;
3. Complexe Scolaire GNETO;
4. Complexe Scolaire Mélichanvie III (Massengo);
5. Complexe Scolaire Joseph d'Arimathée;
6. Institut des Sciences et Techniques Professionnelles (rue ontsouava, zone télécongo);
7. Institut Saint Béni;
8. Complexe Scolaire Excellence Plus;
9. Complexe Scolaire Gaspard Monge;
10. Complexe Scolaire les Amis de Julien;
11. Groupe Scolaire Dom Helder CAMARA;
12. Complexe Scolaire Charles Montesquieu (Mougali);
13. Centre de Formation Professionnelle Aide à l'Enfance.

#### •DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE (10)

1. Ecole Africaine de Développement (EAD Pointe-Noire);
2. Centre Privé d'Enseignement ALCAR;
3. Connie's Academy School;
4. CEPRED;
5. Groupe Scolaire CEPT-ISAAC (Mpaka);
6. Groupe Scolaire CEPT-ISAAC (Loandjili);
7. Complexe Scolaire René de Château Briand;
8. Complexe Scolaire Louis Pasteur de Villeneuve;
9. Complexe Scolaire ILAMA;
10. Complexe Scolaire BIZI.

#### •DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA (01)

1. Centre d'apprentissage Sainte Famille des nécessiteux (Impfondo);

### II. AGREMENT PROVISOIRE (35)

II.1 Les établissements privés d'enseignement technique, professionnel, et de la formation qualifiante, ci-dessous cités conservent l'agrément provisoire.

#### •DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE (11)

1. Blessing School;
2. Institut de Techniques Agricole et Commerciales (ITAC);
3. Institut d'Enseignement Professionnel Appliqué (IEPA);
4. Ecole Saint Vincent;
5. Complexe Scolaire Joseph Perfection – Education (Massengo);
6. Complexe Scolaire Imma NGANKOU;
7. Complexe Scolaire le Charisme;
8. Complexe Scolaire Jean Racine;
9. Ecole Professionnelle de tourisme et de l'Hôtellerie (EPTH);
10. Complexe Scolaire Thalès de Milet II;
11. Institut de Formation Professionnelle en Informatique (IFPI Bacongo).

#### •DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE (06)

1. TRAIT LABOR;
2. Complexe Scolaire Thalès de Milet II (Songolo);
3. Complexe Scolaire Thalès de Milet III (Vindoulou);
4. Complexe Scolaire Light World School;
5. Société de Recherche en Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement (SRHSSE)
6. Institut des métiers de Pétrole et de Gaz (IMPG).

II.2 Les établissements privés d'enseignement technique, professionnel, et de la formation qualifiante, ci-dessous cités obtiennent l'agrément provisoire.

#### •DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE (02)

1. Institut Henri Lopes;
2. Complexe Scolaire Maurin School.

#### •DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE (16)

1. Forhom de Mavie Formation Industrielle;
2. Complexe Scolaire Privé La Sandrine;
3. Institut Africain de Technologie (IAT);
4. Sorbonne Formation;
5. Complexe Scolaire Emmanuel (Mpaka);
6. Complexe Scolaire Charles Montesquieu (Centre ville);
7. Complexe Scolaire La Sorbonne;
8. Complexe Scolaire La Méthode;
9. Institut Polytechnique Chrétien;
10. Complexe Scolaire Mille Colombe;
11. Complexe Scolaire MARWITSE;
12. Groupe Scolaire Dom Helder CAMARA (Centre-ville);
13. ESTIC-GECOM Fouks;
14. Ecole de Gestion d'Administration des Entreprises (EGEAE);
15. ESTIC-GECOM km4 (avenue Marien Ngouabi);
16. CEREC- FORMATION.

La présente note de service qui abroge toutes les dispositions antérieures et contraires, prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Brazzaville, le  
Le Ministre,  
Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT EUDES

## TÉLÉPHONIE MOBILE

# Attention aux faux revendeurs de crédit

**Le transfert du crédit via le téléphone d'un détaillant a presque supplanté l'achat des cartes de recharges. Si l'opération fait gagner du temps, elle demeure cependant risquée car des imposteurs ont pris l'habitude de ne rien envoyer surtout lorsqu'on est pressé.**

Au centre-ville et dans les grandes artères, l'activité est de plus en plus épiée par des escrocs qui usent d'astuces pour se faire les poches. Pour briser toute méfiance, ils sont habillés en chasubles aux couleurs des sociétés de téléphonie mobile pour lesquelles ils commercent. Ils sont à l'affût des clients dont le flair de vouloir vite recharger le crédit est perceptible.

Mais ils préfèrent ceux qui ont l'air pressé ou distrait, en voiture, à vélo ou en groupe. Plus facile pour tromper, en effet.

Leur mode opératoire : certifier très vite que le crédit a été envoyé et déguerpir précipitamment pendant que le client s'affaire à vérifier. Mercredi à la Place de la gare, à Brazzaville, une femme d'une quarantaine révolue n'a pas eu de saint à qui se vouer lorsque le crédit de 5.000 FCFA acheté auprès d'un ambulancier habillé aux couleurs de MTN n'est pas parvenu à son téléphone. Le revendeur avait vite disparu dans la foulée. La vic-

time a promis se rendre chez MTN. Mais vite, l'entourage, quelque peu informé, lui a prévenu que ce n'était pas facile de se faire rembourser son crédit.

Plusieurs personnes ont déjà été victimes de cette escroquerie difficile à déceler, surtout pour des étrangers. Jean Crispin Mbota est un Congolais résidant en France. En vacances à Brazzaville, il a également essuyé le forfait il y a quelques jours. Un crédit de 10.000 FCFA jamais envoyé. Comme la plupart des personnes moins informées, il a fait confiance au gilet rouge d'une société de la place qui

portait le jeune homme.

La manœuvre est bien connue des services de Police. Mais aucune mesure efficace pour l'heure est susceptible d'être prise pour stopper ces larrons. On s'interroge alors sur la nature de ce business et les mesures de sécurité prises par les opérateurs eux-mêmes à travers ce commerce. Une question fondée, car c'est parfois, et de façon déviée, de l'image de ces entreprises qu'il s'agit.

En attendant que les différents acteurs concernés par le sujet, sans oublier les structures de défense des droits de consommateurs,

trouvent un compromis à ce malaise, l'heure est à la méfiance et à l'habileté. Un crédit acheté auprès d'un revendeur ambulancier doit avant tout parvenir à votre téléphone, avant de s'acquitter de la facture. Au besoin, vérifier son solde après le message de confirmation.

Si le sujet revient de plus en plus à la une, celui des crédits envoyés à un autre numéro mais jamais rattrapé pose encore problème. Chez certains opérateurs, des solutions semblent être remarquées, cependant rien de formel ne convainc des clients parfois en désarroi.

Quentin Loubou



## APPEL A CANDIDATURE

**Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement : -Un superviseur comptable H/F**

**Lieu d'affectation : Quartier General du Parc National d'Ozala-Kokoua à Mbomo**

### Responsabilités:

Le superviseur comptable assure l'inventaire du coffre, contrôle et vérifie les moyens de paiements, assure la remise des fonds et procède à la saisie des écritures comptables.

- Procéder à la préparation et au relevé des caisses
- Vérifier et enregistrer les moyens de paiements
- Identifier et analyser les écarts de caisse
- Informé le contrôleur financier sur les anomalies constatées
- Procéder à la paie mensuelle en collaboration avec le département RH (avance, cotisation CNSS...)
- Préparer des appels de fonds de caisse mensuel en travaillant avec les chefs des services
- Organiser les opérations de coffre (inventaire de coffre, contrôles inopinés des fonds de caisse)
- Organiser les transferts de fonds en appliquant les procédures sécurisées définies
- Encadrer le Caissier Comptable
- Émettre des rapports hebdomadaires de tenu de caisse ainsi que ceux relatifs à l'avancement de projets du Parc auprès Contrôleur Financier
- Informé et communiquer régulièrement avec le bureau d'APN-PNOK à Brazzaville
- Identifier les bonnes performances et celles à améliorer (IT, procédures comptables, achats...)
- Communiquer les nouvelles procédures
- Archiver les documents selon les procédures internes
- Assister le Directeur du Parc

### Formation requise ou souhaitée:

- Expériences avérées en matière de comptabilité minimum 4 ans
- Connaissances de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook)

- Connaissances des bases de la comptabilité
- Aptitude à travailler avec minimum de supervision.
- Être rigoureux dans l'application des procédures et dans ses comptes
- Disposer d'une bonne organisation
- Être réactif en cas d'aléas
- Être méthodique
- Avoir des capacités de discernement
- Capable de travailler sous pression
- Solide capacité rédactionnelle.
- Maîtrise de la langue française
- Notions en anglais souhaitables
- Grande facilité de communication, aisance relationnelle.
- Curieux et désireux d'apprendre

### Dossiers de candidatures:

- Lettre de motivation ;
- CV détaillé ;
- Copie de diplômes ;
- Attestations de travail.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua sis 227, rue Campel, Quartier Ravin du Tchad Plateau centre-ville Brazzaville ou envoyés à l'adresse e-mail suivante :

emploi.odzala@gmail.com

La date limite de dépôt de candidature est fixée au 14 septembre 2016.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

## BURUNDI

## Les Burundais opposés à la limitation des mandats présidentiels, selon la commission du dialogue

Après six mois de travail, la commission provisoire du dialogue interburundais a rendu ses conclusions mardi. Le texte souligne que la majorité des Burundais ne veut plus entendre parler de la limitation du nombre de mandats présidentiels.

« La grande majorité des participants au dialogue veut que le président de la République puisse exercer plus de deux mandats », a déclaré le président de la commission provisoire dudit dialogue, Justin Nzoyisaba, lors de la restitution des conclusions. « Après 5 ans, le président sortant peut aller se faire élire, battre campagne comme d'autres, autant de fois qu'il veut », a-t-il précisé, ajoutant que si ce chef de l'Etat sortant est réélu, il continue à diriger le pays. Pour le président de la commission, parmi les principales idées issues des sessions du dialogue organisé dans le pays, figure celle dans laquelle la grande partie des participants veut que la Constitution burundaise puisse primer sur les accords d'Arusha. La Constitution burundaise actuelle est issue des accords d'Arusha, or elle n'est pas considérée à son juste titre par certains Burundais, a-t-il déploré. Justin Nzoyisaba a également fait savoir que les participants au dialogue ont demandé d'exclure du Sénat les anciens présidents qui siègent comme sénateurs à vie. « Le statut d'ancien président ne devrait pas garantir la position de sénateur à vie », a-t-il regretté, soulignant que les participants au dialogue sont évidemment contre le maintien de ces derniers à la chambre haute du Parlement. Réagissant sur les conclusions du dialogue interburundais, le président Pierre Nkurunziza a dit avoir pris note des recommandations issues de ces consultations nationales.

Nestor N'Gampoula

**« Le statut d'ancien président ne devrait pas garantir la position de sénateur à vie »**

## CONTREFAÇON EN AFRIQUE ANGLOPHONE

## Mise en place d'un système d'authentification de médicaments via le téléphone mobile

Plus de 250 millions de produits sont fabriqués avec le système mPedigree, créé en vue de vérifier l'authenticité des médicaments via un téléphone mobile.

Plusieurs grandes firmes internationales ont adhéré à ce service, simple, rapide et gratuit pour les consommateurs. La startup qui a mis le système en place est basée en Accra, au Ghana.

Il suffit d'envoyer le code inscrit sur la boîte du médicament à un numéro de téléphone. On vous répond « OK » lorsque le produit est authentique et « No » lorsque le produit est impropre à la consommation. Chaque médicament contrefait découvert dans les pays d'Afrique anglophone, - notamment le Nigeria, le Ghana, le Kenya, le Rwanda - où le système est actif, est collecté, traité et communiqué au fabricant.

Le système reçoit environ un million de vérifications par mois. La fiabilité du système fait que des entreprises hors du domaine médical utilisent le service. C'est le cas d'une société ghanéenne de textile.

Il faut dire que le système a

l'avantage de fournir, en temps réel, de précieuses informations et d'éviter des achats de médicaments contrefaits, donc de protéger le consommateur d'un empoisonnement, mais aussi

Ce système répond à un problème sanitaire central sur le continent, à savoir la consommation massive de faux médicaments. Le prix élevé des produits pharmaceutiques incite



d'apporter au fabricant des informations essentielles pour la traçabilité du faux produit et l'identité du produit contrefait, son coût, les achats, le lieu et la date.

Aujourd'hui, près de 205 millions de personnes ont accès au service de mPedigree. Selon les organismes internationaux, 30% de médicaments en circulation en Afrique francophone sont contrefaits. La startup envisage de s'y installer, compte tenu des perspectives.

souvent les populations africaines pauvres à se tourner, à leurs risques et périls, vers des vendeurs de rue pour s'approvisionner.

Lors de la dernière opération d'envergure de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) menée dans 14 pays africains, 113 millions de faux antalgiques, anti-inflammatoires, antibiotiques et anticancéreux provenant de Chine et d'Inde ont été interceptés.

Noël Ndong

Crédit Flash  
Rentrée Scolaire

Une rentrée scolaire  
avec le sourire

Service Ecoute Client  
Tél. : +242 8188  
E-mail : eqcongo@bgfi.com  
www.bgfi.com

BGFI Bank  
Votre partenaire pour l'avenir



## OFFRE D'EMPLOI ARC

### Détails de l'annonce

- Une bonne maîtrise de l'outil informatique est nécessaire.

### Critères de l'annonce pour le poste :

Métier de base : Archivage, Secrétariat, Assistanat, Informatique

Secteur d'activité : Assurances

Type de contrat : CDD avec possibilité de CDI

Disponibilité : Immédiate

Région : Brazzaville

Ville : Brazzaville

Niveau d'expérience : 3 ans au moins

Niveau d'études : Bac+3 minimum

Candidature à déposer au Secrétariat du Directeur Général au 11ème étage de l'immeuble de l'ARC du centre-ville en face de City Center (Demande d'emploi ; Curriculum vitae et lettre de motivation).

\* Offre valable du 25 au 31 Août 2016.

### Poste proposé : Archiviste / Documentaliste (H/F)

La Direction Générale, des Assurances et Réassurances du Congo (ARC), recrute un(e) Archiviste / Documentaliste pour son site de Brazzaville.

### Missions :

- Collecter, classer, inventorier, rechercher, communiquer et transmettre les documents archivés en appliquant les procédures et consignes mises en place ;
- Créer, organiser et gérer une structure d'archives ;
- Créer une base de données.

### Profil recherché pour le poste :

- Détenant une formation d'archiviste, vos connaissances et vos compétences vous permettent de maîtriser les techniques d'archivage et documentaires ;

# IMPRIMERIE\*DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

✉ [imp.bc@adiac-congo.com](mailto:imp.bc@adiac-congo.com)

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



# estem *Maroc*

## Une double diplomation Franco-Marocaine en :

- MASTER en Sciences et Technologies de l'Information et Communications avec l'Université de SAVOIE
- Génie Civil ; Bâtiments, Ponts & Chaussées avec ISA BTP BIARRITZ
- E. Business et Marketing avec l'ESC Brest

## Un parcours Grande Ecole en :

- Marketing Digital et Stratégies Numériques
- Ingénierie Financière
- Finance Islamique
- Comptabilité, Contrôle & Audit (CCA)
- Entreprenariat & Intelligence Economique
- International Logistics & Supply Chain Management
- Gestion des Ressources Humaines

## Les Classes Prépas : Economiques et Scientifiques

(Top five des meilleurs résultats aux différents concours Français et Marocains)

## Facultés des Sciences Juridiques et politiques Option :

- Droit des Affaires
- Sciences Politiques

## Des diplômes d'Ingénieurs Accrédités par l'Etat en :

- Génie des Systèmes & Réseaux Informatiques
- Génie des Réseaux & Télécommunications
- Génie Industriel
- Génie Electrique
- Génie Minier & Pétrochimie
- Génie logiciel

*estem*  
ENGINEERING SCHOOL  
ECOLE SUPERIEURE  
DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES  
DE L'INGENIEUR ET DE L'INFORMATION

*estem*  
BUSINESS SCHOOL  
ECOLE SUPERIEURE  
DES TECHNIQUES DE MANAGEMENT  
BUSINESS SCHOOL

*estem*  
SCIENCES PO  
FACULTE DES SCIENCES  
POLITIQUES ET JURIDIQUES  
SCIENCES PO CASA

*estem*  
PRÉPA  
LES CLASSES PRÉPAS  
SCIENTIFIQUES  
&  
ECONOMIQUES  
ET COMMERCIALES



Information au Congo-Brazzaville

05 . 367 . 88 . 37

00212 . 636 . 510 . 424 (whatsapp)

estem.congo@estem.ma

ESTEM, 4 - 6 rue Moussa Bnou Nouceir, Bd.Moulay Youssef

Quartier Gauthier - 20060 Casablanca Maroc

0522 . 260 . 260 information@estem.ma

www.estem.ma



## MUSIQUE

# Le nouveau bureau de l'UMC face à la presse

Après l'assemblée générale électorale de l'Union des musiciens congolais (UMC), le nouveau bureau exécutif a organisé un déjeuner de presse tout récemment à l'hôtel Kings Maya. Au cours de ce déjeuner, les membres de l'UMC ont expliqué aux hommes des médias toutes les difficultés qu'ils ont connues pour la tenue de cette assemblée. Celle-ci étant souveraine, un nouveau bureau a été mis en place pour un mandat de trois ans (2016-2019) en remplacement du bureau sortant qui a exercé de 2013 à 2016.

L'assemblée générale extraordinaire de l'UMC, appelée de tous leurs vœux par les artistes musiciens après moult tergiversations, s'est tenue le 8 août dans la salle de conférence de l'Hôtel de ville de Brazzaville, ont précisé les membres du bureau exécutif à la presse. Parmi les points débattus au cours de cette assemblée, il y a eu la révision des textes fondamentaux, statuts et règlement antérieur; la révision de la feuille de route; l'adoption du budget du conseil national; les résolutions, motions et recommandations ainsi que le renouvellement des instances.

Un présidium de trois personnes dirigé par le premier vice-président du bureau exécutif national sortant Freddy Kebano, en lieu et place du président sortant Bernard Bou-

président sortant de l'UMC, les points portant sur le rapport d'activités du bureau exécutif national sortant et le rapport du commissariat aux comptes n'ont pu être examinés. Ces deux points ayant fortement retenu l'attention de l'assistance feront l'objet d'un audit, comme l'a décidé l'assemblée.

Après un débat riche et contradictoire, les statuts et règlement intérieur ont été adoptés avec amendements. Une motion de reconnaissance a été prise en l'honneur des pères fondateurs de l'UMC, en l'occurrence Mountou Tchypoua et Léon Filla. Auguste Fall président de l'UNMC sur les cendres de laquelle renaît l'UMC sous la clairvoyance de Freddy Kebano, président de la période transitoire. Quant au renouvellement des instances



Godefroid Magloire Bonguili, alias Pape God (à l'extrême droite)

## L'UMC rend publics les membres de son bureau exécutif national et du commissariat aux comptes

C'est au cours du déjeuner de presse que le bureau définitif de l'UMC a été rendu public. En ce qui concerne le bureau exécutif, président du bureau exécutif national chargé de l'orientation et de la coordination, Godefroid Magloire Bonguili, alias Pape God; vice-président chargé de la coopération, de la vie des bureaux départemen-

taire à la communication et aux relations publiques, porte-parole de l'UMC, Maurain Mobassi, alias Djoson philosophe; secrétaire au développement technique et technologique de l'industrie culturelle musicale, Abia Makita; secrétaire chargé des affaires juridiques, de l'éthique, de l'éducation et de la formation du musicien, Me Dominique Kengolé; secrétaire à la protection des droits et à la condition sociale du musicien chargé du patrimoine musical national, Roland Dzontsie, alias Rolling Bob; trésorier, Farel Ngué, alias Edo Farel.

Le commissariat aux comptes est dirigé par le commissaire général, Romain Nimi, alias Romain Gardon; le commissaire adjoint, Jean Didier Kissioro, alias Zara Umporio; rapporteur, Jonas Ikango, alias le grand Rebel; rapporteur adjoint, Sonia Ndzouala, alias Sonia Bled. Ajouter à cela les 12 représentants des départements et communes.

## Une feuille de route pour le nouveau bureau

Dans la perspective d'assurer la protection des droits des artistes musiciens congolais et la promotion de leurs œuvres, l'assemblée générale extraordinaire de l'UMC a adopté une feuille de route en douze points que voici :

Rechercher les voies et moyens pour améliorer les conditions sociales des artistes musiciens congolais par la mise en place d'un régime de protection so-

cial ; contribuer à la résolution des problèmes de droits d'auteur et de droits voisins : la maîtrise du corpus législatif et réglementaire sur les droits d'auteurs et les droits voisins au Congo, l'évaluation des mécanismes actuels de perception et de réparation des droits d'auteurs, la redéfinition du fondement juridique du Bureau congolais des droits d'auteur (Bcda) ; contribuer à la formation et à l'éducation pour le développement technique, artistique, technologique et éthique des musiciens congolais ; solliciter l'instauration d'une taxe dite « Taxe de protection musicale » sur toute prestation des artistes musiciens étrangers sur le territoire national; lutter contre toute forme de discrimination, notamment dans le règlement des prestations regroupant les musiciens nationaux et étrangers; solliciter l'exonération des taxes douanières sur les équipements musicaux; œuvrer pour l'implication de l'UMC aux manifestations nationales à caractère musical; solliciter auprès du gouvernement de la République pour la prise d'un décret qui fait obligation aux médias nationaux de privilégier 90% de diffusion et de vulgarisation des œuvres musicales nationales; œuvrer auprès du gouvernement de la République pour l'implication de l'UMC dans les actions de coopération internationale et de promotion de l'art musical.

Brunwo Okokana



Moment de détente

ka absent, assisté du vice-président de la commission préparatoire d'organisation de ladite assemblée, Quentin Moyascko, et du secrétaire à l'administration, Romain Gardon Nimi, s'était constitué pour démarrer la session. Toutefois, en raison de l'absence non justifiée du

dirigeantes de l'UMC, les élections libres, transparentes et démocratiques ont été organisées. Ont été élus : président de l'UMC, Godefroid Magloire Bonguili, alias Pape God ; président du commissariat aux comptes, Romain Gardon Nimi.

taux et communaux et des réseaux et antennes de l'union, Philippe Sita; secrétaire général chargé de la coordination, de l'organisation, de l'administration et de la permanence, Bienvenu Olando, alias Gianni Olando; secrétaire aux finances et matériel, Ella Gypsie Mbani, alias Gypsie la Tigresse; secré-



## RESTER AU CONGO ET ETRE DIPLOME DES UNIVERSITES D'EUROPE C'EST DESORMAIS POSSIBLE AVEC L'ECOLE CONSULAIRE DE POINTE - NOIRE ESCIC

Ouverture des inscriptions pour la promotion 2015 - 2016 :

- Bachelor en anglais pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM / France).
- Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir pour les détenteurs de BTS (IFAM).
- Master of Business Administration, MBA (diplôme de ESLSCA / France).
- Master en Management des Ressources Humaines, MRH (diplôme de ESLSCA).
- Master en Contrôle de Gestion, MCG (diplôme de ITESCIA Paris).
- Master en Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement, MQHSE (ITESCIA).
- Master en Management des organisations (ESLSCA).

Tél : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 - escicinfo2013@gmail.com ; site web : www.escic-cg.com

## A L'ATTENTION DES CITOYENS RUSSES RÉSIDANT EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

L'Ambassade de la Fédération de Russie tient à informer les citoyens de la Fédération de Russie résidant en République du Congo de la tenue en Russie le 18 septembre 2016 des élections parlementaires à la Douma d'Etat.

Pour assurer le scrutin en République du Congo l'Ambassade envisage d'organiser le vote :

- le 11 septembre 2016 à Pointe-Noire à l'adresse suivante : 21, avenue Moe Telli, Centre-ville «A», arr. 1 Lumumba (bureau du Consul Honoraire de la Russie),

- le 18 septembre 2016 à Brazzaville au Centre culturel russe, sis 26, avenue Amilcar Cabral, à côté du supermarché Casino.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h 00 à 20 h 00.

La participation de tous est vivement souhaitée.

Association Rosicrucienne Max Heindel  
BP 4090  
Brazzaville

République du Congo  
Unité-Travail-Progress

### COMMUNIQUE DIVERS

La Fraternité Rosicrucienne Max Heindel, une Association internationale de Mystiques Chrétiens, ayant pour but de répandre des enseignements bien définis sur l'origine, l'évolution et le développement de l'Univers et de l'Homme, informe les chercheurs et le public qu'elle organise du 27 au 30 août 2016, sa 7<sup>e</sup> édition de l'Ecole nationale de Saison Sèche.

La cérémonie d'ouverture aura lieu ce samedi 27 août 2016 à 15 h00 au Centre africain de réadaptation, OCH-Moungali 3, à côté de l'Asile, suivie d'une conférence-débat sur le thème : « Le Christianisme et la Fraternité universelle ».

La journée du dimanche 28 août 2016, aura pour thème : « Qui sommes-nous ; D'où venons-nous et Où allons-nous ? ».

Tous les chercheurs de lumière y sont conviés. Cordiale bienvenue à tous !

Fait à Brazzaville, le 25 août 2016

Le comité national



### NECROLOGIE

Les enfants Gatson, Monsieur Ibara Obesse et Monsieur Ngambé Mbongo, ont la douleur d'annoncer à leur familles, amis et connaissances, le décès de la veuve Gatsono Henriette née Assounga, décès survenu ce lundi 22 août 2016 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au 956, rue Sainte Anne, Ouenzé.

Le programme des obsèques sera communiqué prochainement.

### LES ETUDES EN EUROPE (UKRAINE) A LA PORTEE DE TOUS « Les universités publiques »

Le Consul Honoraire d'Ukraine au Congo Brazzaville, Monsieur Faustini NGBEYA, informe les parents d'élèves et aux étudiants que les inscriptions au titre de l'année académique 2016-2017 sont ouvertes et se poursuivent.

Les diplômes demandés pour les études supérieures :

- En Master 1 : Baccalauréat, BTS
- En Master 2 : Licence
- Et Doctorat : Master 2

Dans les filières suivantes : Médecine générale ; Pharmacie ; Stomatologie ; Médecine vétérinaire ; Hygiène-Sécurité et Environnement ; Pétrochimie ; Exploitation des forages gazoducs ; Forage en mer et sur terre ; Exploitation des forages pétroliers ; Géologie ; Exploitation minière ; Génie civil ; Electricité ; Mécanique générale ; Mécanique auto ; Finance et crédit ; Comptabilité audit ; Transport et logistique ; commerce international ; Marketing, Banque, taxation, Aviation civile ; Architecture ; Maintenance informatique ; Management des ressources humaines ; Réseau et Télécommunication ; Economie et bien d'autres (plus de 2000 filières).

NB : Toute fois, Monsieur le Consul rappelle les parents d'élèves et étudiants d'être très prudents, car il existe beaucoup d'agences clandestines non reconnues par le Ministère de l'enseignement Ukrainien.

Le Consul Honoraire d'Ukraine au Congo Brazzaville reconnait une seule agence, et par ailleurs ne répond pas aux actes commis par les agences non crédibles.

Le consulat organise les cours préparatoires de langue russe aux candidats inscrits avant leur départ pour leurs études en Ukraine. Les candidats inscrits pour la première vague sont priés de se rapprocher en urgence dans nos agences pour les formalités de départ.

Nos adresses :

Pointe-Noire : En face de la Radio Océan (Linda) à Tchimbamba, Rue Mbéndé Bâtiment n° 27. (Point de repère Pharmacie Medina) ;  
Barthelemy Bounganda 71 Centre-ville en face de la Direction SCAB ;  
ETS NTINU-VE en face de la station X-OIL de Mongo Mpoukou ;  
Tél. : 06 814 24 28 / 05 386 35 01 / 04 40429 89 / 06 668 56 35 / 04 418 55 69 / 05 355 64 52 / 06 996 27 30.

Brazzaville : 132, rue Bangou Plateau des 15 ans (vers l'Eglise catholique Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde).

Tél. : 06 931 75 83 / 06 613 23 81 / 05 386 35 01 / 06 468 87 36 / 06 814 24 28 / 04 418 55 69 / 05 355 64 52

### CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Issaka Vanexa Véronique. Je désire désormais être appelé Morisseau Vanexa Véronique. Toutes personnes justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

### IN MEMORIAM

28 août 2013 - 28 août 2016 : trois ans déjà !

Le 28 août 2013, ma fille, notre sœur, notre tante Blanche Christine BONGO alias KIKI nous quittait, nous laissant dans une immense désolation ainsi que son entourage qu'elle irradiait de sa joie de vivre. Trois ans, de vide irréversible, une absence toujours aussi douloureuse, comme si c'était hier.

Une intention de prière sera dite à sa mémoire à la messe de 10 h 30 à la Basilique Sainte Anne du Congo le dimanche 28 août 2016.

Vous toutes et tous qui l'avez connue et estimée, merci d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Sa mère Antoinette Tsambou

Ses frères et sœurs Bongo et Banda

Ses neveux et nièces Bongo, Bokiba, Mokoko, Owomat, Banda.



Voici dix (10) ans jour pour jour que notre père, monsieur Bon Léon Vivien a quitté la terre des hommes. Pour ce faire, ses enfants : Didier, Christophe, Guy, Rosinard, Gina, Cyr, Boris et Mida prient toutes personnes l'ayant connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Nous ne t'oublierons jamais, merci papa.

**NÉCROLOGIE**



La famille Mouanga et les enfants ont le profond regret d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur frère, oncle et père le colonel à la retraite Lazare Mouanga, survenu le dimanche 21 août 2016 à Angers en France.

La veillée mortuaire se tient au 1624 avenue des 3 martyrs Batignolles (arrêt Papa gaz)  
Le programme d'arrivée de la dépouille fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

Le groupe des Universités d'Etat de Russie - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à

**ETUDIER EN RUSSIE**

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

Frais d'études et d'hébergement: **de 2500 à 3500** dollars américains par an

**Adresses pour les inscriptions:**

**à Pointe-Noire**

Avenue Moe Telli, Centre - ville, Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)  
Tel: +242 055005560; 044806918

**à Brazzaville**

Centre culturel russe de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral (à côté de Casino, ex-Score)  
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

**LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!**  
**WWW.EDURUSSIA.RU**

**MUSIQUE**

**Un concert maison marque le retour sur scène du groupe «Le Rocher des Âges»**

Ce concert dit maison, une innovation du groupe Le Rocher des Âges, est donné à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du producteur Claude Isidore Miéré (MCI Productions). Une belle atmosphère a régné lors de cette soirée musicale qui a lieu le week-end dernier à Ouenzé dans le cinquième arrondissement de Brazzaville.

Par ce concert dit maison, le groupe Le Rocher des Âges et la sœur Belle Agniélé ont montré combien ils peuvent chanter partout et en n'importe quelle circonstance; que ce soit en public, en privé, au cours d'un mariage ou d'un anniversaire. Ce concert marque aussi le retour de la sœur Belle Agniélé sur scène après plusieurs mois de maquis.

« Pour nous, chanter et louer l'Eternel c'est une grâce. Ce concert, c'est afin d'honorer l'Eternel pour tout ce qu'il fait pour nous, et en même temps pour commémorer la naissance de notre producteur, Claude Isidore Miéré. En toute circonstance louons-le, disons-lui merci, et c'est ce que l'on vient de faire, à travers ce concert maison », a déclaré la cantatrice Belle Agniélé.

Au cours de ce concert maison, le groupe Le Roche des Âges qui a un répertoire assez riche, avec près d'une trentaine des chansons sur supports CD et DVD, a interprété un peu de tout, notamment des chansons et louanges contenus dans différents albums. Ils sont partis de l'album Conversion, Le temps de l'esprit volume 1, deux cantiques nouveaux

intitulés l'Agneau immolé et Nakolanda Yésu, contenus dans l'album en préparation. Cet album contient dix (10) titres. Un autre fait marquant est la montée sur scène, du producteur Claude Isidore Miéré.

« Le groupe Le Roche des



Claude Isidore Miéré et Belle Agniélé

Âges, est une partie de moi. Je suis le premier Rocher des Ages. Je suis leur protecteur, leur conducteur, leur papa. Je remercié tous ceux qui sont venus avec leurs cœurs, sans formalisme, sans protocole. Que Dieu les bénisse abondamment », a déclaré Claude Isidore Miéré.

Le groupe se porte bien par la grâce de Dieu. Il répète ré-

gulièrement. En ce moment, il est en pré-studio pour la production phonographique de l'album *Le temps de l'esprit volume 2*. Le studio se fera progressivement à compter du mois de septembre.

Le producteur du groupe Le Rocher des Âges, MCI productions, est revenu sur les innombrables activités de la sœur Belle Agniélé, dans ses relations avec des élèves, étudiants et enfants. Les concerts « Rentrée scolaire »

et « Nativité » qui deviennent finalement des concepts de Belle Agniélé, auront bel et bien lieu. D'ailleurs, la sœur Belle Agniélé va sortir de Brazzaville d'ici à la fin de l'année. Les deux prières d'ouverture et de fin de ce concert maison ont été dites par le pasteur Alice Eman-gou de l'église Le visionnaire.

**Bruno Okokana**

**Djason philosophe**  
*The winner, o vencedor, el caliente*  
**& SUPER NKOLO MBOKA**

En spectacle SHOW acoustique tous les samedis  
**à partir de 16h00 au Resto-bar MASSALA**  
**25 bis rue HAOUSSAS Rond point Poto-poto**

+242 06 948 19 26 | djasonphilosophe3@gmail.com | Djason philosophe | Djason philosophe

**FÉDÉRATION CONGOLAISE DE TAEKWONDO**

La Fecotae innove avec la mise en ligne d'un portail web

[www.taekwondocgbrazza.org](http://www.taekwondocgbrazza.org)

La Fecotae fait sa grande entrée sur le web. Sur le site les sportifs et sympathisants peuvent s'informer sur les activités de Taekwondo. Il offre également les espaces pour les annonceurs qui voudraient faire de la publicité. En dehors du site, l'E-mail de la fédération est : fecotae.cg@gmail.com et la Fédération Congolaise de Taekwondo comme page Facebook.

**Actualités Taekwondo au Congo Brazza**  
Suivez toute l'actualité relative au Taekwondo au Congo Brazzaville.

**FEDERATION CONGOLAISE DE TAEKWONDO**  
**NOS DIARLES ROUGES**  
« Le Pays d'Abord »

## SITUATION POLITIQUE

## Le MPCR exhorte la majorité présidentielle et la Céni d'épargner le peuple congolais du bain de sang

**Ce parti politique de l'opposition radicale leur a notamment conseillé le respect strict de la Constitution de la République, notamment dans l'organisation de l'élection présidentielle, la confiance et l'esprit démocratique.**

Réuni le 21 août en session ordinaire, le bureau politique du Mouvement du peuple congolais pour la République (MPCR), sous la houlette de son président, le député Jean-Claude Vuemba, s'est dit fondamentalement persuadé que l'effort prioritaire devrait s'orienter en faveur du statut précaire des Congolais. « La majorité au pouvoir est censée considérer les préoccupations de la population dans toute restructuration politique quelconque en vue de restaurer la dignité méprisée du peuple congolais à travers l'alternance démocratique en décembre 2016 », a souligné cette formation politique. Cette structure dirigeante du MPCR a, en effet, informé les Congolaises et Congolais que la détermination de ce parti « à clamer haut et fort, sans faille, la gestion calamiteuse de la chose publique et de continuer à lutter jusqu'à l'établissement effectif d'un État de droit ne change pas ». « Ne jamais trahir ses convictions, même jusqu'au sacrifice suprême, est le leitmotiv des combattantes et combattants du MPCR », a rappelé le bureau politique du parti cher à l'honorable Jean-Claude Vuemba Luzamba.

**Appel au respect strict de la Constitution de la République**

À l'issue de ces travaux tenus au siège du

MPCR, au n°63 de l'Avenue Kasa-Vubu, dans la Commune de Ngiri-Ngiri, le bureau politique de cette formation politique a rappelé au président de la République, Joseph Kabila, son serment constitutionnel dans lequel il a « juré solennellement devant Dieu et la Nation d'observer et de défendre la Constitution et les lois de la République, de sauvegarder l'unité nationale, de ne se laisser guider que par l'intérêt général et le respect des droits de la personne humaine, de consacrer toutes ses forces à la promotion du bien commun et de la paix et enfin de remplir loyalement et en fidèle serviteur du peuple les hautes fonctions qui lui ont été confiées ». le MPCR a, par contre, appelé la centrale électorale, en dépit de la tergiversation et le laxisme qui caractérisent l'organisation de l'élection présidentielle, au respect strict de la Constitution de la République. Il a, en outre, dénoncé les violations flagrantes et sans égards des lois par les gouvernants actuels, ainsi que la gestion du processus électoral de manière partielle par le président de la Céni, Corneille Naanga, sans oublier l'enrôlement des mineurs or-



Le président national du MPCR, le député Jean-Claude Vuemba

chestré. « Le MPCR met en garde l'organe technique Céni, devenu antichambre de la présidence de la République, lui rappelant en même temps que la responsabilité politique qu'il tente de prendre n'est pas la sienne », a souligné ce parti politique.

Le MPCR a également dénoncé que « ceux qui président au destin de la RDC refusent de se plier aux fondements indéboulonnables de la démocratie, à ces paradigmes sans le respect desquels il n'y aura point de salut pour le Congo ». Narguer tout un peuple, qui a faim et qui vit dans la misère, a dit le MPCR, est inacceptable, le soif de la liberté démocratique et de développement

économique ne se tarit que par un changement de gouvernants lorsque ceux-ci affichent une attitude liberticide et suicidaire. Ce parti a autant fustigé « le simulacre de libération de prisonniers politiques par la majorité présidentielle (MP), condition sine qua non de la participation du Rassemblement de l'opposition au dialogue politique ». Tel comportement indigne et dupe, a-t-il prévenu, ne fait que confirmer le manque de confiance et d'esprit démocratique dans le chef de la MP. « Le bureau politique du MPCR demande à la majorité au pouvoir et à la Céni d'épargner le peuple congolais du péril, la démocratie s'exerçant avec les libertés. Évitez des revendications qui pourront entraîner des affrontements inutiles qui risquent de conduire le pays dans un schéma dont l'issue macabre pourra anéantir les efforts et sacrifices consentis par ce peuple depuis le démarrage du processus démocratique dans notre pays », a conseillé le parti de l'élu de Kasangulu, dans le Kongo central, Jean-Claude Vuemba.

Dans le compte rendu de ces travaux fait, le 23 août, par le directeur politique par intérim du MPCR, Gabin Moke, ce parti politique, qui a appelé le peuple congolais à l'éveil patriotique ainsi qu'à la vigilance tous azimuts, l'a également félicité pour le respect de la ville morte de ce jour décrétée par le Rassemblement des forces politiques et sociales de l'opposition, en vue de compatir avec les frères et sœurs de Beni.

Lucien Dianzenza

## DYNAMIQUE DE L'OPPOSITION

## La chasse aux sorcières se poursuit

**Certains leaders de l'opposition qui participent aux travaux du comité préparatoire du dialogue politique ont été exclus de leurs plates-formes respectives à l'instar de Vital Kamerhe, éjecté de la Dynamique de l'opposition.**

Depuis le lancement des travaux préparatoires au dialogue par le facilitateur Edem Kodjo, c'est le branle-bas dans les états-majors de plusieurs composantes politiques de l'opposition. Le fait pour certains leaders d'avoir pris part à la cérémonie d'ouverture des travaux ou d'y avoir délégué quelques représentants de leurs partis politiques leur a valu des remontrances de la part de leurs plates-formes respectives. Ces dernières ne sont pas allées par le dos de la cuillère pour disqualifier, ou mieux éjecter ceux qu'elles considèrent, à tort ou à raison, comme des traîtres. La liste des personnalités de l'opposition exclues pour avoir participé aux travaux du comité préparatoire, faisant ainsi fi du mot d'ordre du boycott décrété par leurs regroupements politiques respectifs ne fait que s'allonger.

Après l'exclusion de José Makila, c'est au tour de Vital Kamerhe, président de l'Union pour la nation congolaise (UNC), d'être désavoué par ses pairs de la Dynamique de l'opposition qui ont décidé de l'éjecter. La décision est tombée le 24 août. Il lui est reproché d'aller à contre-courant de la position de la Dynamique dont les préalables posés pour déterminer son éventuelle participation au dialogue n'ont pas été totalement respectés. Il s'agit, entre autres, de la libération de tous les prisonniers politiques, de la réouverture de tous les médias proches de l'opposition en plus de Canal Futur et Canal Kin, de l'abandon des poursuites contre Moïse Katumbi et, surtout, du remplacement du facilitateur Edem Kodjo accusé de partialité.

À l'UNC, on semble relativiser cette exclusion qui est loin d'émouvoir les esprits. « La Résolution 2277 lui ayant offert toutes les garanties contre une éventuelle fourberie de Joseph Kabila, Kamerhe n'avait plus d'autres choix que de s'aligner sur la voie tracée par la communauté internationale pour éviter que l'issue à la crise politique en RDC ne débouche sur un drame humain », commente une source proche de l'UNC comme pour justifier la présence de son parti au comité préparatoire. Elle estime que Vital Kamerhe accusé de versatilité est plutôt un partisan de la Real politik et que sa position actuelle est fonction des garanties que lui a offertes la résolution 2277 devenue aujourd'hui la boussole politique de la RDC susceptible de la tirer de l'impasse. Quant à la récusation d'Edem Kodjo par la Dynamique, les proches de Kamerhe pensent qu'il s'agit là d'un schéma de glissement et d'enlisement de la crise qui ne dit pas son nom.

Autre leader politique de l'opposition chassé de la Dynamique pour la même cause, c'est Jean Lucien Bussa du Front des démocrates. Régissant à son exclusion, il explique : « A ce stade, le peuple congolais a besoin des réponses vraies et rapides sur une question importante, à savoir à quel moment va se tenir l'élection présidentielle ? » Et de dénoncer ses pourfendeurs d'œuvrer pour le glissement. Entre-temps, le groupe parlementaire UDPS et alliés déclare n'avoir pas mandaté un délégué au comité préparatoire, allusion faite à la présence remarquée à l'ouverture des travaux du comité préparatoire d'un de ses responsables en la personne de Samy Badibanga. Ce dernier s'y retrouverait, d'après cette plate-forme, à titre individuel avec interdiction d'engager la structure. Dossier à suivre.

Alain Diasso

## ENJEUX POLITIQUES

## L'UE et les États-Unis soutiennent le processus du dialogue

**Ces deux représentants de la communauté internationale encouragent la frange de l'opposition réfractaire au dialogue qui continue de traîner les pieds à y prendre part.**

Des signaux de la communauté internationale abondent en guise de soutien au dialogue politique en RDC. À la suite du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon qui a plaidé pour l'inclusivité et la crédibilité du dialogue en vue de mettre fin à l'impasse actuelle entourant le processus électoral, c'est au tour de la délégation de l'Union européenne (UE) en RDC et de Washington de monter au créneau. C'est par le biais des deux communiqués, publiés le 24 août, que ces deux grands partenaires de la RDC ont donné leur position respective à la crise politique qui gangrène le pays depuis plusieurs mois. Dans un message laconique, la délégation de l'UE a non seulement pris acte du démarrage effectif des travaux du comité préparatoire au dialogue mais surtout invité le gouvernement de la RDC, les leaders de l'opposition et les membres de la société civile à promouvoir le processus de paix qu'incarne cette rencontre entre congolais.

Une position relayée, le 25 août, sur un média périphérique émettant à Kinshasa par l'ambassadeur de l'UE

en RDC. S'exprimant à propos du boycott du dialogue par une frange de l'opposition congolaise, Jean Michel Dumond a récusé cette stratégie de la chaise vide indiquant qu'en réalité, elle profite au pouvoir. « Ne pas prendre part au dialogue politique, c'est donner des prétextes au gouvernement pour tergiverser et retarder encore plus les choses », a-t-il déclaré tout en demandant au gouvernement d'aller plus loin dans la décrispation du climat politique. Pour leur part, les États-Unis, via leur ambassade en RDC, estiment que « le président Kabila a encore l'occasion historique de présider à la première passation démocratique de pouvoir exécutif en RDC ». Cependant, ils stigmatisent les tergiversations de la classe politique tendant à amenuiser « les chances de trouver un consensus sur un calendrier électoral et un plan de transition » en RDC. Considérant l'ouverture des travaux du comité préparatoire au dialogue comme une « première étape importante vers le dégagement d'un consensus sur un calendrier électoral crédible et un transfert de pouvoir démocratique », les États-Unis invitent toutes les parties prenantes congolaises à y participer et « à exercer leurs droits pacifiquement en s'abstenant de toute provocation ».

A.D.

## SANTÉ

# L'épidémie de choléra aux portes de la RDC

**L'épidémie déclarée, depuis le 10 août, en République centrafricaine a déjà touché 15.000 personnes sur le territoire RD-congolais et fait plus de 380 morts depuis le début de l'année.**

Pendant que les autorités congolaises et leurs partenaires se réjouissent du succès de la campagne de vaccination contre la fièvre jaune, lancée depuis le 16 août, en se félicitant notamment de l'adhésion de la population à cette action sanitaire, une autre épidémie gagne du terrain sur le territoire national. Il s'agit du choléra qui continue à faire des ravages dans plusieurs localités de l'ex-province de l'Équateur frontalières à la République centrafricaine où l'épidémie a été déclarée depuis le 10 août. La situation est très préoccupante, à en croire les instances onusiennes, depuis que le choléra, poursuivant son extension, a traversé la frontière pour s'installer de l'autre côté de la rivière Ubangui, précisément en RDC.

La nouvelle province du Nord-Ubangui issue du dernier découpage territorial ainsi qu'une partie du nord-ouest du pays seraient déjà affectées par l'épidémie du Choléra, indique-t-on. À ce jour, révèle l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la barre de 15.000 cas a déjà été franchie depuis janvier 2016, et jusqu'au mois de juillet, 382 décès dus au choléra avaient été enregistrés. Des chiffres effarants qui dénotent du degré de pénétration de la maladie partie de la Centrafrique pour se propager le long du fleuve Congo mais aussi le long de la rivière Ubangui semant désarroi et

affliction dans les villages environnants. À ces statistiques, il faudrait ajouter les vingt morts enregistrées depuis juillet dans la zone de santé de Boso-Modanda, en territoire de Bongandanga (province de la Mongala) sur les 144 cas déclarés. Face à l'urgence, les autorités sanitaires de la RDC et de la RCA sont en passe de tenir dans les prochains jours une réunion transfrontalière afin de définir les stratégies communes de lutte contre cette épidémie. La principale cause de la résurgence de cette épidémie de choléra serait liée, d'après des spécialistes, au non-respect des règles d'hygiène au sein de la population et à l'insuffisance des intrants de prise en charge comme les médicaments et le chlore. Il est noté que, pour tous leurs besoins vitaux, les habitants de cette contrée se servent des eaux du fleuve Congo d'où ils évacuent leurs excréments. Ce qui les expose à cette maladie dite des mains sales. Entre-temps, des efforts de sensibilisation sont en train de se poursuivre auprès des populations locales avec le concours des relais communautaires et des autorités coutumières. Tout est donc mis en œuvre pour stopper l'extension de l'épidémie à une grande échelle avec le concours des partenaires tels que Caritas, OMS et Oxfam. Pour rappel, une diarrhée sévère et une déshydratation parfois mortelle sont citées parmi les symptômes du choléra qui est provoqué par l'absorption d'eau ou de nourriture contaminée par la bactérie vibrio présente dans les matières fécales.

Alain Diasso

## TOURISME

# La RDC prête à faire revivre le secteur avec l'appui des investisseurs étrangers

**Le gouvernement congolais espère beaucoup d'une approche de coopération plus pragmatique qui lui a permis déjà de remettre en marche certains projets de grande envergure comme le parc des Virunga, le plus vieux site du genre du continent africain. Cette volonté de redynamiser le secteur peut être considérée comme la conséquence logique du dernier classement du pays sur une liste restreinte de « cinquante-deux destinations du monde » par le magazine américain New York Times.**

Sur cette liste qui reprend une sélection de vingt pays de villégiature, la RDC est classée à la dix-neuvième place. Cette reconnaissance internationale remonte au mois de mars dernier et couvre l'année 2016. Il s'agit d'un classement encourageant qui signe le retour de la RDC dans la compétition internationale, avec des atouts non négligeables en dépit d'un contexte politique plutôt chaud.

Dans sa nouvelle communication, le gouvernement met en avant plan l'immense patrimoine tant social que culturel et touristique du pays. Ainsi en est-il de son fleuve, le deuxième en puissance au niveau mondial, ou des chutes de la

Lofoi, les plus hautes d'Afrique. Faut-il parler du Mont Ruwenzori qui culmine à plus de 5 000 m de hauteur, soit le troisième sommet d'Afrique, et surtout de la présence de glaciers à sa pointe, une caractéristique assez inédite dans le contexte congolais. Au-delà, le pays se démarque aussi dans d'autres domaines, notamment la présence de la plus grande réserve en matière de biodiversité, des neuf parcs nationaux dont cinq classés « patrimoine mondial » et tant d'autres sites historiques qui ne demandent qu'à être visités.

Mais le grand défi à relever est maintenant de tirer le plus large profit de ces différents attraits pour arriver à booster considérablement la position de la RDC parmi les meilleures destinations d'Afrique et ainsi valoriser la contribution du tourisme dans la croissance économique. L'idée est surtout d'en faire une source potentielle de revenus pour l'économie du pays. Et sur ce point, rien n'est impossible. En effet, la possibilité bien réelle pour la RDC de nouer des partenariats solides pour viabiliser certains projets touristiques ne peut que laisser entrevoir des meilleures perspectives d'avenir dans ce secteur.

Laurent Essolomwa

## 6° ART

# Pierre Kroll fait rimer caricatures et humour

**Sur scène, dans une sorte de one-man-show atypique où il s'est plu à raconter sa vie et les difficultés de son métier tout en crayonnant de temps à autre, le dessinateur attitré du plus important journal francophone belge, Le Soir, a amusé la galerie la nuit du 23 août dans la Salle Brel du Centre Wallonie-Bruxelles.**

Le spectacle Pierre Kroll en scène avait duré près de deux bonnes heures sans que

temps d'esquisser rapidement un croquis ou de commenter un dessin réalisé à l'avance et projeté en illustration d'un sujet. Là, le public fait l'expérience de la dextérité du dessinateur dont la spécialité et la force réside dans les dessins qu'il a coutume de réaliser en direct à la télévision pendant les débats politiques.

## Politiques et people y passent

Comme le but c'est de se raconter quitte à parler de sa vie et de son métier, Kroll est parti de sa propre histoire. Évoquant des souvenirs d'enfance avec le père athée, la mère catholique, c'est en même temps un prétexte pour parler de la religion, sa vraie place, ses excès, ses absurdités. Il a un mot sur les catholiques, les Juifs, les musulmans, qu'en est-il du blasphème au juste. Dans ce chapitre, il fait intervenir Salman Rushdie dont il a fait la rencontre... Des sujets de société, il en aborde un certain nombre. Il suffit alors d'un dessin banal d'une crèche, de Marie et Joseph pour mettre sur le tapis le mariage gay, le propos sur les mères porteuses, etc. La subtilité du discours, dessins à l'appui n'échappe pas au public qui ne se retient pas de rire.

Kroll ne fait surtout pas l'impasse sur la politique. Celle d'hier et d'aujourd'hui est passée sous les projecteurs. Un aperçu des caricatures



L'affiche du spectacle Pierre Kroll en scène

la salle ne s'en lasse. En effet, alors qu'il n'est pourtant ni humoriste ni comique de scène, l'artiste a pourtant bien réussi à faire rire le public venu assister à ce show qu'il a assurément trouvé à son goût. C'est dire que l'astuce du dessinateur de presse a bien marché, à savoir qu'il a su présenter, sur un ton à la fois drôle et réfléchi, son discours à propos de son métier. Aux Dépêches de Brazzaville, le caricaturiste a résumé sa représentation de la sorte : « On me demandait très souvent de parler du métier de caricaturiste, d'expliquer comment je suis devenu dessinateur et ce que je fais, comment je pratique le métier, de parler des difficultés de ce métier auquel tout le monde s'intéresse depuis l'attentat à Charlie Hebdo où cinq caricaturistes ont été tués par des islamistes. Et, depuis lors, on ne cesse de me demander, en Europe et même au-delà, d'expliquer ce métier. J'ai choisi de le faire sous forme d'un spectacle où je raconte un peu ma vie, comment je suis devenu ce que je suis et les difficultés du métier du caricaturiste ».

Pierre Kroll a livré son spectacle dans un décor assez sobre. Occupait le centre de la scène un pupitre haut orné de quelques caricatures alignées sur son petit rebord en face du public, juste derrière était visible un écran géant. Sur le côté gauche, Ariane Coquelet affairée sur son ordinateur de sorte que tout le long du spectacle, elle assure en synchronisation avec le discours du caricaturiste, la projection des dessins. Un petit écran également placé à même le sol participait au show qui ne manquait pas d'animation. Pierre Kroll effectuait d'incessants va-et-vient entre le pupitre et le côté droit de la scène, le

d'autrefois avec en vedette Léopold II et les politiques actuels de Belgique dont la famille royale. On se souvient qu'il est le plus connu des dessinateurs politiques en Belgique. Et alors, dans la foulée des dessins du genre apparaissent notamment celles du roi Albert en pantoufles, DSK, Louis Michel, Sarkozy, Maggie De Block et De Gaulle. Le caricaturiste précise que les dessins sur les politiques se rattachent plus à leur manière de gouverner et qu'il s'emploie alors à la relier à leur physique. Des sujets sensibles comme la pédophilie, les handicaps, le terrorisme ou autres catastrophes naturelles et accidents sans oublier les anecdotes autour sont également abordés. Ce, avec notamment l'affaire Marc Dutroux, le déraillement du train à Saint-Jacques de Compostelle, etc. Les people ne sont pas oubliés, dans ce registre, il y a ce dessin sur la mort de Michaël Jackson où l'on voit deux croque-morts indécis face à deux cercueils, l'un noir et l'autre blanc... Rires et exclamations fusent.

Kroll parle des commandes de la rédaction du Soir et invite le public à se substituer à elle, quitte à lui proposer un sujet d'actualité à paraître dans le journal du lendemain. Coup de bol, il y en a un justement qui fait la une. Le caricaturiste le sait et y avait songé : cette journée de mardi était ville morte. Ils sont tous unanimes au moins sur un point, elle a eu l'avantage de contribuer à la fluidité du trafic routier. C'est sur un croquis instantané de cette journée que s'achève le spectacle. Ce, sous les amusements nourris d'un public amusé.

Nioni Masela

## SANTÉ

## Vers l'élimination de l'hépatite virale dans la région africaine

**Selon les données de l'OMS, dans le monde, quarante millions de personnes sont infectées par les virus de l'hépatite B et C, soit dix fois plus que le nombre de personnes vivant avec le VIH. L'hépatite virale était la septième cause de mortalité dans le monde en 2013, avec un nombre estimé à 1,4 million de décès par an - soit une hausse par rapport au chiffre de moins d'un million de décès en 1990.**

**Aujourd'hui, seule une personne sur 20 infectées par l'hépatite virale sait qu'elle porte le virus, et seulement une sur 100 personnes souffrant de cette maladie est sous traitement.**

Les données de l'OMS prouvent

que l'hépatite virale constitue une menace majeure pour la santé. C'est la raison pour laquelle, révèle l'OMS dans un communiqué de presse, la région africaine veut éliminer cette maladie d'ici à 2030. Avec le lancement du document intitulé Prévention, soins et traitement de l'hépatite virale dans la Région africaine : cadre d'action 2016 - 2020, l'OMS guide les États membres de la région africaine dans la mise en œuvre de la toute première stratégie mondiale du secteur de la santé contre l'hépatite virale adoptée en mai dernier au cours de l'assemblée mondiale de santé.

Avec le nouveau cadre adopté au Comité régional de l'OMS

pour l'Afrique, la région ambitionne d'arrêter la transmission de l'hépatite virale, de renforcer la sensibilisation et la prévention, ainsi que de s'assurer que toute personne vivant avec l'hépatite virale ait accès aux services de soins et de traitement sûrs, bon marché et efficaces. La directrice régionale de l'OMS, le Dr Matshidiso Moeti pense qu'au cours des cinq prochaines années, la région africaine devrait enregistrer une baisse d'un tiers des cas d'infections chroniques par les virus de l'hépatite B et C. Nous voulons aussi, indique-t-elle, réduire de 10 % le nombre de décès dus aux hépatites virales B et C. Maladie très endémique, l'hépa-

tite B touche un nombre estimé à cent millions de personnes dans la région africaine, surtout en Afrique de l'ouest et du centre, tandis qu'on estime que dix-neuf millions d'adultes souffrent d'hépatite virale C chronique.

Selon l'OMS, un vaccin efficace est disponible pour prévenir l'hépatite virale B. Des nouveaux médicaments à administration par voie orale et bien tolérés pour les personnes qui souffrent de l'hépatite virale C chronique peuvent donner des taux de guérison de plus de 90 %. Un traitement efficace est aussi disponible pour les personnes souffrant d'hépatite virale B chronique

Parmi les personnes vivant avec le VIH, l'hépatite virale est citée de plus en plus comme une cause croissante de mortalité. Environ deux millions trois cent mille personnes vivant avec le VIH sont également infectées par le virus de l'hépatite C, et deux millions six cent mille séropositifs sont aussi infectés par le virus de l'hépatite B. L'hépatite virale est une infection du foie causée par cinq types de virus distincts de l'hépatite (A, B, C, D et E). Tous les cinq virus de l'hépatite peuvent provoquer une maladie aiguë, mais le plus grand nombre de décès est imputable aux cancers et à la cirrhose de foie.

*Aline Nzuzi*

## MARINE MARCHANDE

## Une acquisition de trois moyens roulants pour permettre à la DIGEMAR d'assurer efficacement ses missions de contrôle

Le directeur de cabinet du ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Prosper Bouity, a procédé le mardi 23 Août, à la remise officielle de trois moyens roulants à la direction générale de la marine marchande (DIGEMAR), afin de lui permettre d'assurer avec efficacité, ses missions de contrôle. Ce matériel a été réceptionné par madame Colette Gandou Ilolongo, directrice générale de la DIGEMAR.

Ce geste si louable, répond aux préoccupations du ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, qui entend améliorer les conditions de travail des agents dans toutes les administrations sous tutelle, en les dotant des outils de travail fiables et efficaces dans l'exercice de leurs activités quotidiennes.

C'est dans ce sens, qu'il a instruit la directrice générale de la Marine Marchande à procéder à l'acquisition sur fonds propre



La direction générale de la marine marchande a abrité le mardi, après-midi, la cérémonie de remise de don par le ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande par l'entremise de son directeur de cabinet. Un don qui va permettre à cette direction d'accomplir ses activités quotidiennes sans entraves, notamment la sécurité et la sûreté maritime.

Il s'est agi de trois bus de transport de marque Hyundai parmi lesquels, deux minis bus de 12 places et 1 bus de 32 places. En effet, les deux minis bus sont des véhicules d'astreintes, affectés pour la visite de sécurité et de l'inspection de la manutention portuaire ainsi qu'au recouvrement des recettes de la DIGEMAR. Tandis que, le troisième bus va assurer le transport du personnel en complément de deux autres bus déjà existants.

du matériel roulant afin d'assurer avec efficacité les missions de contrôle entant



qu'autorité de mer.

Représentant le ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande à cette cérémonie, Prosper Bouity, a demandé à la directrice de la DIGEMAR de faire bon usage de ces véhicules tout en lui exhortant à plus d'ardeur au travail et à la discipline. « Monsieur le ministre, qui aurait bien voulu être présent lui-même à cette cérémonie, m'a chargé de vous remettre officiellement les clés de ces véhicules dont un pour le transport du personnel et deux autres d'astreinte affectés pour la sécurité et la sûreté maritime », a-t-il dit.

Il faut dire que ces moyens de transport vont, non seulement donner un nouveau souffle à la DIGEMAR, mais également, permettre à ses agents d'être assidus et efficaces dans le travail. Et par ricochet, améliorer sa rentabilité.

Voilà pourquoi, dans son mot de circonstance, Colette Gandou Ilolongo, directrice générale de la DIGEMAR a remercié son ministre de tutelle pour ce geste, en lui transmettant leur profonde gratitude, et surtout, ce ouf de soulagement, exprimé à travers le rayonnement du visage des agents, à la réception de ce matériel. Car dit-elle, depuis de temps immémoriaux, le contrôle des navires qui fait partie des activités régaliennes de la DIGEMAR a été ralenti par manque de moyens roulants, devant garantir la présence régulière et à temps des inspecteurs sur les points névralgiques. « Par ce geste vous nous rappelez les valeurs cardinales du travail prônées par le chef de l'Etat, son excellence Denis Sassou N'Guesso. À cet effet, je m'engage à veiller rigoureusement au bon entretien du matériel reçu, d'en faire bon usage et de tout mettre en œuvre pour affirmer l'autorité de l'état en mer », a-t-elle promis.

Rappelons que cette cérémonie s'est déroulée en présence de tous les agents, et la DIGEMAR avait pris toutes les dispositions pour donner un cachet particulier à cette activité.

5<sup>e</sup> ÉDITION DE LA QUINZAINE COMMERCIALE

# Le manque de partenaires, un véritable problème pour les organisateurs

La quinzaïne commerciale de Pointe-Noire est une manifestation annuelle organisée par le réseau des éleveurs et agriculteurs du Congo (REAC). Cette activité a pour objectif de vulgariser les produits locaux et permettre à la population de consommer bio. Malheureusement, depuis un certain temps, son organisation peine à trouver de partenaires pouvant lui apporter un véritable soutien et un accompagnement.

La cinquième édition de la quinzaïne commerciale des produits locaux aura-t-elle lieu à Pointe-Noire ? C'est la question que tout le monde se pose. En tout cas, le coup d'envoi attendu comme d'habitude en mois de juillet n'avait pas été donné. Les organisateurs de cet événement sont conviés à une réunion d'information et de mise au point les 2 et 3 septembre à la Chambre de commerce de Pointe-Noire. Lancée en 2012, la quinzaïne



Le coordonnateur du collectif des éleveurs crédit photo «DR»

commerciale connaît un succès grandissant dans cette partie du pays. Après les dernières éditions, le REAC avait émis l'idée de mener plus d'actions dans ce sens afin de redynamiser la vente des produits locaux. Malheureusement, il se trouve qu'aujourd'hui, cet organe est en difficulté. Et pour mener à bien son action, il a besoin de l'appui des partenaires pouvant lui apporter un véritable soutien et un accompagnement.

Cette information a été donnée par Mankou Kaya, coordonnateur du collectif des éleveurs de la ville océane, lors d'un entretien avec les dépêches de Brazzaville. Ce dernier a également profité de cet instant pour demander aux autorités locales d'opter pour une politique qui placerait l'agriculture au cœur du développement. « *L'agriculture est la clé du développement économique et social de notre pays* », a-t-il dit.

Il faut dire que la quinzaïne

commerciale est l'une des activités, qui a permis jusque là, aux maraîchers, agriculteurs, éleveurs de volailles, de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins ainsi que des pêcheurs, transformateurs de produits, artisans, apiculteurs et aquaculteurs évoluant dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou de faire connaître leurs produits au grand public. Cette activité est considérée comme étant une opportunité qui s'offre à toutes ces personnes, de faire connaître non seulement leurs produits mais également de créer des contacts directs avec les acheteurs. Rappelons qu'à travers la quinzaïne commerciale, le REAC ainsi que bien d'autres organisations dont les visions se croisent entendent démontrer leur dynamisme et comptent élargir leur champ de production, tout en nouant des relations avec la population pour promouvoir les produits bio.

**Hugues Prosper Mabonzo**



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**  
(africaine, française et italienne)  
*Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.*










Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

**Horaires d'ouverture:**  
*Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)*



## DISPARITION

## Léonidas Carel Mottom Mamoni rend visite à la famille du défunt Célestin Nkouka dit Célio

Le ministre de la Culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, s'est rendu hier à Bacongo (2<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville) où il a rendu visite à la famille de l'artiste Célestin Nkouka, décédé à l'âge de 81 ans le vendredi 19 août dernier.

Sur place, le ministre a été reçu par Bernard Bouka, ancien président sortant de l'Union des musiciens congolais (UMC), le doyen Nganga Edo, Celi Bitshou, tous deux artistes de l'orchestre Les Bantous de la Capitale et par trois des enfants de feu Célestin Nkouka, à savoir : Michèle, Sylvania et Simper Nkouka.

Les échanges entre les représentants de l'UMC et le ministre de la Culture ont porté sur l'organisation des obsèques. Pour sa part, Léonidas Carel Mottom Mamoni a tenu à rassurer la famille du disparu de la disponibilité du gouvernement de donner suite aux doléances de la famille qui a souhaité que l'artiste musicien soit honoré.

« Je pars pour une mission d'Etat à l'étranger. Mais, j'ai tenu à venir vous dire que même en mon absence, le dossier suivra son cours... », a confié le ministre mettant à la disposition de la famille, les coordonnées nécessaires des éventuels interlocuteurs. En marge de cette visite, le ministre a salué les habitants du quartier vite amassés le long de la route sur un tronçon de près de 100 mètres.

Marie Alfred Ngoma

## CHU-BRAZZAVILLE

## Le personnel réclame un audit sur la dette sociale

Les agents du Centre hospitalier et universitaire (CHU), réunis le 25 août à Brazzaville en assemblée générale, ont réclamé l'implication du procureur de la République dans la gestion des fonds et l'audit sur la dette sociale de cette infrastructure sanitaire.

Les agents du CHUB ont interpellé le procureur de la République près le Tribunal de grande instance afin qu'il ouvre une enquête sur la disparition des mandats de fin de carrière, des rappels différentiels et des capitaux de décès couvrant la période



Une vue des participants

de 2014 à 2016. Ils demandent également l'apurement de la dette sociale, au plus tard le 30 octobre 2016.

« Nous demandons l'audit de la dette sociale afin d'établir les responsabilités des uns et des autres. Nous met-

tons en garde tous ceux qui de loin ou de près ont contribué à l'alourdissement de la dette sociale », stipule le document final des travaux.

Très abusés et révoltés pour le retard dans le paiement de leur salaire, ils ont recommandé à leur direction générale de sortir de sa léthargie dans le suivi des dossiers relatifs aux salaires depuis la direction générale du budget jusqu'à la direction générale du Trésor public.

En effet, de 2004 à 2014, le mode de paiement des salaires mensuels des agents obéissait à l'article 31 de leur

les deux mois. Ce retard de paiement de salaires occasionne d'énormes prélèvements sur les agents ayant contracté des crédits dans les banques locales. La prime d'allocations familiale n'est fixée qu'à 2000 francs CFA au lieu de 5000 francs CFA.

Outre le salaire, ces agents sont préoccupés par la dette sociale. Depuis l'an 2013, les fins de carrières, les rappels différentiels, les capitaux de décès ne sont plus payés normalement pour des raisons qui échappent aux syndicalistes. Pour l'instant une commission avait été mise en place pour clarifier cette situation, malheureusement, celle-ci ne siège actuellement que sur instruction de la directrice générale du CHUB.

Les agents de cette infrastructure sanitaire déplorent également le manque de réactifs ; la non réparation des appareils en panne au laboratoire ; le manque de médicaments, de kits pour la césarienne à la pharmacie de l'hôpital, de films à la radiologie ; et le mauvais état des ascenseurs. Afin de réorganiser le fonctionnement de cette infrastructure, ils ont aussi demandé à la direction générale de mettre en place une commission chargée de réviser le règlement intérieur dont, selon eux, « la caducité n'est plus à démontrer ».

La réunion s'est tenue sous la supervision de Raphaël Ekama, secrétaire général de la Fédération nationale des agents de la santé et des affaires sociales (Fenasas).

Ibara Fortuné

règlement intérieur qui stipule que : « les salaires des agents du CHUB sont payés au plus tard le 8 de chaque mois... ».

Malheureusement de 2014 à maintenant, les agents du CHUB sont payés une fois

## BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années (1965-2015)  
1993 (33)

Le début du régime du président Lissouba est marqué par une valse de Premiers ministres, Bongho Nouarra, Antoine Dacosta et Jacques-Joachim Yhomby-Opango nommé à la Primature mercredi 23 juin 1993, par décret n°93-1993 du 23 juin 1993. Mauvais signal pour la suite du mandat. Dès le mois de mars, un débat sur la révision de la constitution s'étale, à pleines pages, dans les journaux de la place. Ce débat est suscité par les interprétations fantaisistes de l'article 75. Comme on peut le constater, au Congo, la presse écrite est l'unique rempart de la démocratie. Les médias audiovisuels, radio et télévision d'Etat, embrigadés, en étaient réduits au rôle infamant de gardes-chiourmes. On connaît la suite. Comme si les assassinats et les tueries de masse qui vont endeuiller le Congo ne suffisaient pas, la mort, cette faucheuse, continuait son œuvre. Damase Mpandzou alias Decko s'éteint le 4 mars à l'Hôpital central des armées de Brazzaville. Il fit partie de la sélection de Brazzaville et de l'équipe nationale de football. Il participa aux jeux de la Communauté à Madagascar, en avril 1960, à Tananarive, sous la direction de Michel Govi,

alors joueur-entraîneur de l'As Cheminots de Pointe-Noire. Il fait équipe avec Boniface Kibiassi « Vignal », Mantari « Defoufou », Louaka, Dominique Nganga « Poisson Deyaya », Ange Baboutila « Fantômas », Jean Ickonga « Mermans », Adolphe Bibanzoulou « Amoyen », Désiré Mayala « Larbi », Jean-Pierre Elouma « Anderson », Anatole Badia-Nzébélé « Ndrou-Koli », Clément Massengo « Dockor Fû Manchu », Boniface Massengo « Professeur », Léopold Ndey « Flamion », Jean-Marie Loukoki « Kopa », Robert Ndoudi « Piantoni », Aoro Seydou « Bayo », Henri Massengo « Bonal », etc. Avant de continuer avec le chapelet des décédés, c'est le lieu, ici, de rendre hommage à notre Doyen, feu Kimina-Makumbu, qui, tout au long de sa carrière journalistique a alimenté la chronique sportive de son organe de presse, La Semaine Africaine. Le 2 octobre, décès au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, de Léon Angor. Né le 13 juillet 1928 à Brazzaville, Léon Robert Angor a été un des principaux syndicalistes congolais, en qualité de fondateur de la Confédération syndicale congolaise, le 5 janvier 1964. Il est vice-président du CNR du

16 août 1963 au 30 septembre 1964, président de l'Assemblée nationale du 24 décembre 1963 au 10 mai 1966, membre du Comité central du MNR (Mouvement national de la Révolution), du 6 juillet 1964 au 30 juin 1968, puis ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en Egypte et au Gabon. Léon Robert Angor est inhumé le 8 octobre 1993 au cimetière du centre ville, en présence du chef de l'Etat, le professeur Pascal Lissouba. Dans le même registre, inhumation au même endroit, de la veuve Marie Massamba-Débat, épouse de l'ancien président Alphonse Massamba-Débat, lui-même, toujours sans sépulture à ce jour, quant à lui, depuis son assassinat en 1977. Une énigme non élucidée de la vie politique au Congo. Le 3 novembre 1993, balkanisation des arrondissements 1 et 2 de Brazzaville, investis par les Forces armées congolaises, tirant à l'arme lourde. Selon le commandement militaire, l'objectif est de mater « les bandes armées qui sèment la terreur au sein de la population ». En réalité, il s'agissait de faire taire une radio de l'opposition qui émettait de Bacongo. En effet, les journalistes de cette ra-

dio Pauline Tchik, Clément Massengo, pour ne citer que les voix plus emblématiques, assénaient des coups de semonce au pouvoir en place. Exaspéré par les nuisances des assauts médiatiques de ces journalistes de la liberté, le pouvoir décida cette attaque de Bacongo et Makélékélé, signe de leur impuissance face à la puissance destructrice de leur image par la radio qui défendait la liberté contre la chape de plomb du pouvoir. Dans le journal « Aujourd'hui », nous écrivions à la Une : « Pour une affaire de radio », afin de dénoncer cette escalade de violence instaurée par le pouvoir du président Lissouba. Pour bien mettre en exergue cette poussée d'agressivité brutale, suscitée par l'intolérance, dans une autre livraison du même journal, nous publiâmes un autre papier intitulé, « Peur sur la ville ». Le pouvoir avait réussi, en effet, à créer une atmosphère anxiogène dans la capitale et sur l'ensemble du territoire national. Le peuple assistait, à son corps défendant, à la dérive dictatoriale d'un régime, paradoxalement, mis en place démocratiquement. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU